

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur du Nouvel Hôpital de Navarre à Evreux,

Vu, le code de la santé publique, et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à 35 ;

Vu l'arrêté de la Ministre de la Santé de la Jeunesse et des Sports nommant Monsieur Jean Marc KILLIAN, Directeur du Centre Hospitalier Spécialisé à Evreux en date du 26 décembre 2007,

Vu l'intérim assuré par Monsieur CAUVIN, Directeur Adjoint chargé des services économiques et du Développement Durable durant l'absence de Monsieur KILLIAN, Directeur du Nouvel Hôpital de Navarre,

Vu le contrat de recrutement initial de Monsieur Alexandre VAVASSEUR, Ingénieur Hospitalier au Centre Hospitalier Spécialisé de Navarre en date du 4 janvier 2011 et son dernier renouvellement en date du 11 janvier 2014,

Vu l'organigramme de Direction du Nouvel Hôpital de Navarre,

DECIDE

Article 1^{er} :

Monsieur Alexandre VAVASSEUR, Ingénieur Hospitalier à la Direction des Services Economiques et du Développement Durable reçoit délégation de signature aux seules fins de signer les attestations de visite des entreprises sur les sites du Nouvel Hôpital de Navarre dans le cadre des appels d'offres pour travaux.

Article 2 :

La présente décision est valable du lundi 17 août 2015 au vendredi 25 septembre 2015 inclus. Elle sera dûment communiquée au Conseil de Surveillance du Nouvel Hôpital de Navarre et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Eure.

Fait à Evreux, le 17 août 2015



Alexandre VAVASSEUR

Pour le Directeur et par
délégation par intérim.



Jean-Michel CAUVIN

Original de la décision transmise à :

- L'intéressé
- Dossier délégation de signature

Copie :

- Dossier carrière de l'agent
- Chrono direction
- Services Financiers